

secrétaire ou d'autres fonctionnaires du ministère assistent aussi généralement. Le Ministère envoie régulièrement des délégués aux réunions du Conseil de la défense du ministère de la Défense nationale et est représenté au sein de plusieurs organismes interministériels supérieurs qui étudient les problèmes de défense et formulent des avis à leur sujet.

Le directeur général du Bureau est membre de la section canadienne de la Commission permanente canado-américaine de défense; le Bureau détache un autre membre et le secrétaire de la section canadienne du Comité canado-américain pour la planification d'urgence dans le domaine civil.

Le Bureau est chargé de la direction de la participation canadienne aux entretiens préliminaires à la réduction mutuelle et équilibrée des forces (MBFR) qui ont débuté en janvier 1973 à Vienne. A cette fin, elle reçoit l'appui d'un comité interministériel formé de représentants des ministères des Affaires extérieures et de la Défense nationale.

La *Direction des relations de défense* est chargée de coordonner les vues du Ministère et d'orienter les représentants du Ministère auprès de ces organismes interministériels; elle donne aussi des conseils sur les aspects des relations bilatérales du Canada avec divers pays qui touchent la défense. Il appartient en particulier aux fonctionnaires de la section des affaires de l'OTAN et de la défense nord-américaine de cette Direction de coordonner la préparation des directives destinées à la délégation permanente du Canada au Conseil de l'Atlantique Nord à Bruxelles ainsi que des mémoires pour les réunions (deux fois l'an) du Conseil lors de sessions ministérielles. La Direction détache le secrétaire de la section canadienne de la Commission mixte permanente canado-américaine de défense qui se réunit trois fois par année.

La section du maintien de la paix et de l'assistance militaire de la Direction des relations de défense coordonne l'aide d'entraînement militaire que le Canada offre aux pays qui viennent d'accéder à l'indépendance (aide financée par les crédits du Ministère) et collabore avec le ministère de la Défense nationale pour les questions internationales touchant le maintien de la paix, y compris l'apport militaire canadien aux opérations des Nations Unies comme la Force des Nations Unies à Chypre (UNFICYP), le Groupe d'observateurs militaires des Nations Unies pour l'Inde et le Pakistan (UNMOGIP) et l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve au Moyen-Orient (ONUST). Elle est également chargée des relations entre le Canada et Chypre. Cette division collabore aux préparatifs des visites navales, à la délivrance des autorisations diverses aux avions militaires ainsi qu'à l'affectation du personnel et du matériel des Forces